



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2016

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M PRALY JORDAN
NON BAT OUI
101 RUE FRANCOIS HANRIOT
92000 NANTERRE

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal : 30 27 374 747 215 N

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 11 659

Référence de l'avis : 17 92 A385256 94

Adresse d'imposition au 01/01/2017 :

NON BAT OUI

101 RUE FRANCOIS HANRIOT

92000 NANTERRE

Numéro FIP : 921 75 68 2868688789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 26/07/2017

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

92025

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.**
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NANTERRE-RUEIL - S.A.I.D. NANTERRE
235 AV GEORGES CLEMENCEAU - 92756 NANTERRE CEDEX
Tél : 01 41 37 84 15

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Date de téléchargement : 03/10/2017

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									1.0

Dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus				
Total des salaires et assimilés ²	13676			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2017			
Salaires, pensions, rentes nets.....	11659			11659
Revenu brut global.....				11659
Revenu imposable.....				11659
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				273
Décote.....				- 273
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<hr/>				
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				11659